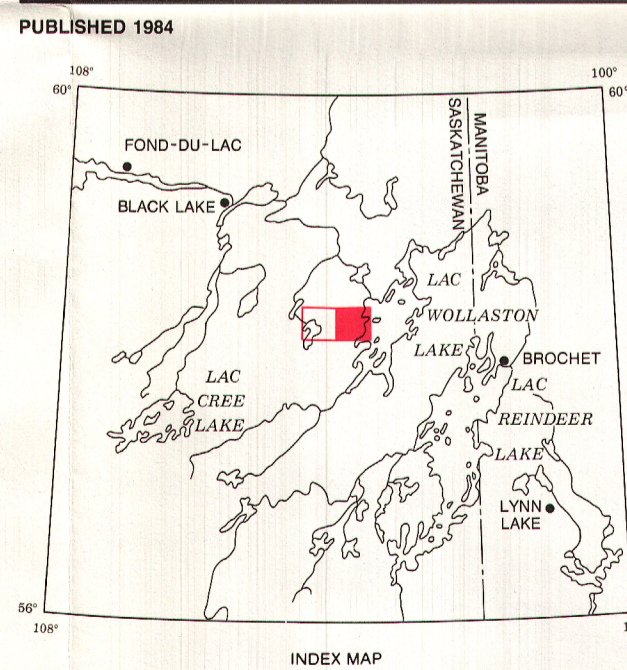


(1 gamma = 1 nanotesla in SI units)
(1 gamma = 1 nanotesla unités SI)



EXPERIMENTAL COLOUR MAP
This map was compiled using the following computer automated techniques. Aeromagnetic digital data values were interpolated from the flight line data at the nodes of a regular grid covering the survey area. Each grid cell was .08 cm square. A colour code was assigned to each cell according to the amplitude of the aeromagnetic value within the cell using the colour scale shown in the legend. The data matrix was output on an Applikon colour jet plotter to produce a colour field map identical to the one shown. To permit colour printing colour separations were made with the plotter to produce the red, yellow and blue components of the map on separate sheets.
The Geological Survey of Canada would appreciate your comments concerning the merits of this type of compilation.
Please address your comments to:
Re: Experimental Aeromagnetic Colour Map
The Director General,
Geological Survey of Canada,
601 Booth Street,
Ottawa,
K1A 0E8
Canada.

CARTE EXPERIMENTALE EN COULEUR
La présente carte a été réalisée au moyen de techniques automatisées informatisées. Les données numériques aéromagnétiques ont été interpolées à partir de données de lignes de vol, aux nœuds d'une grille régulière couvrant la zone des levés. Chaque carré mesure 0,8 cm de côté. Un code de couleur a été attribué à chaque carré selon la valeur aéromagnétique de celui-ci, conformément à l'échelle des couleurs de la légende. La matrice de données a été placée sur un traceur à jet de couleur APPLIKON afin de donner une carte de couleur identique à celle qui figure ci-dessus. Pour faciliter l'impression des couleurs, une séparation des couleurs a été réalisée automatiquement avec le traceur, ce qui a permis d'obtenir les composantes rouge, jaune et bleu de la carte sur les coupures distinctes.
La Commission géologique du Canada aimerait recevoir vos commentaires au sujet de la valeur de ce type de compilation.
Veuillez adresser vos commentaires à:
OBJET: Compositions aéromagnétiques de couleur expérimentales
Directeur général
Commission géologique du Canada
601, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E8
Canada

**EXPERIMENTAL COLOUR COMPILATION
(HIGH RESOLUTION AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT)**
**CARTE EXPERIMENTALE EN COULEUR
(HAUTE SENSIBILITÉ AÉROMAGNÉTIQUE GRADIENT VERTICAL)**
MAP C 40, 094 G CARTE
**BAIE HIDDEN BAY
&
BAIE CUNING BAY**
SASKATCHEWAN
Scale 1:50,000 Échelle
Kilomètres 1 0 2 3 4 Kilomètres

DESCRIPTIVE NOTES
The aeromagnetic information on this map was compiled from digitally recorded high-sensitivity aeromagnetic data obtained by two self-orienting nadir-pointing magnetometers installed in twin tail booms mounted on the GSC Beechcraft B50 aircraft. The magnetometers were vertically separated by a distance of 2.05 metres with each measuring the total magnetic field to a resolution of 0.025 gamma.
Flight altitude was 150 m above ground at 300 m average flight line spacing, the survey lines were flown in an east-west direction. Double control lines were flown at an average spacing of 12 kilometres.
The vertical gradient values, which approximate closely to the first vertical derivative of the earth's total field, are obtained by dividing the difference between the total field readings of the two magnetometers by their vertical separation.
The vertical gradient data were filtered with a digital operator to remove instrument noise. The vertical gradient data from the control lines were not used in the compilation of the map. The data was edited, compiled, levelled and gradient values for contouring interpolated onto a square grid (0.25 cm grid spacing at the published map scale) by automatic computer processes. The survey data used to compile this map is available in digital form from the Geological Survey of Canada on a cost recovery basis.
Airborne survey and digital compilation was carried out by Resource Geophysics and Geospatial Division, Geological Survey of Canada. The survey operations took place in August 1979 using Beechcraft Queenair 65-880 aircraft C-FW20.
The topography for this map was reproduced from 1:50,000 topographical map sheets published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.
Copies of this map may be obtained from the Saskatchewan Department of Mineral Resources, Regina, or from the Geological Survey of Canada, Ottawa.

DESCRIPTION
L'information aéromagnétique de la présente carte a été compilée à partir de données aéromagnétiques très précises enregistrées numériquement et recueillies au moyen de deux magnétomètres à vapeur de rubidium à orientation autonome installés sur les longerons jumeaux à l'arrière d'un appareil Beechcraft B50 de la Commission géologique du Canada. Une distance verticale de 2,05 m sépare les magnétomètres l'un de l'autre et chaque instrument mesure le champ magnétique total avec un pouvoir de résolution de 0,025 gamma.
Les vols ont été effectués, d'est en ouest, à une altitude de 150 m. Les lignes de vol principales étaient espacées en moyenne de 300 m, tandis que les doubles lignes de contrôle étaient espacées de 12 km.
Les valeurs du gradient vertical, qui s'approchent de celles de la première dérivée verticale du champ terrestre total, s'obtiennent en divisant la différence entre les lectures du champ magnétique enregistrées sur les deux magnétomètres, par leur séparation verticale.
On a filtré les données relatives au gradient vertical au moyen d'un module numérique afin d'éliminer le bruit des instruments. Les données du gradient vertical provenant des lignes de contrôle n'ont pas servi à la compilation de la carte. Une fois les données vérifiées, compilées et ramenées à un niveau de référence commun, les valeurs utiles pour établir les courbes de niveau ont été interpolées par ordinateur sur une grille carrée dont l'espacement entre les mailles mesure 0,25 cm à l'échelle de la carte publiée. Les données des levés aéromagnétiques utilisées pour compiler cette carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada, moyennant paiement pour recouvrement des coûts.
Les levés ont été effectués en août 1979 au moyen d'un avion de type Beechcraft Queenair 65-880, immatriculé C-FW20, par la Division de la géophysique et de la géochimie appliquées de la Commission géologique du Canada, qui a également assuré la compilation numérique des données.
La topographie de cette carte a été reproduite à partir de coupures de cartes topographiques à l'échelle de 1:50 000, publiées par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources à Ottawa.
On peut obtenir des exemplaires de cette carte en s'adressant au ministère des Ressources minières de la Saskatchewan, à Regina, ou à la Commission géologique du Canada, à Ottawa.